

LES RESSOURCES YORBEAU INC.
(“Yorbeau” ou la “Compagnie”)

Rapport de gestion
pour la période terminée le 30 septembre 2009

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 12 novembre 2009 et devrait être lu conjointement avec les états financiers trimestriels de la Compagnie pour la période terminée le 30 septembre 2009 et les notes qui y sont afférentes et les états financiers annuels de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et les notes qui y sont afférentes.

Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui avaient été envisagés dans les énoncés prospectifs. La Compagnie est d'avis que les prévisions reflétées dans ces énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables mais rien ne garantit que ces prévisions s'avéreront exactes.

Général

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2009, la Compagnie a continué son programme d'exploration de surface 2009 sur la propriété Rouyn.

La Compagnie a complété du forage sur la cible Cinderella Est de la propriété Rouyn et a obtenu les résultats les plus significatifs du trou de forage 09-CI-519. En effet, la direction est extrêmement satisfaite des résultats du forage 519 qui a intercepté 12,6 g/t Au sur 4 mètres dans le Groupe de Piché et **74,67 g/t Au sur 10,35 mètres**, incluant **5 750 g/t Au sur 0,13 mètres** dans une nouvelle zone située dans les roches sédimentaires métamorphisées sous le Groupe de Piché (voir le communiqué de presse du 23 septembre 2009). Ce résultat de forage a été obtenu dans un secteur pratiquement inexploré de la propriété qui s'étend sur 800 mètres dont la limite à l'ouest est le forage 413 effectué en 2006 qui a intercepté 43,5 g/t Au sur une longueur de carotte de 4,95 m et la limite à l'est est le forage 467 effectué en 2008 qui a intercepté 41,6 g/t Au sur une longueur de carotte de 2,5 m.

La Compagnie a également effectué du forage à la zone Lac Gamble de la propriété Rouyn où plusieurs sondages ont intercepté des teneurs aurifères élevées en 2008 (voir le communiqué de presse du 11 mars 2009). La Compagnie est en attente des résultats d'analyses.

À présent, la Compagnie continue le forage à la zone Lac Gamble et prévoit qu'à la fin de l'année, environ 13 000 mètres auront été forés pour 2009.

Au cours de la période, la Compagnie a complété une offre de droits qui a généré un produit brut de 852 277 \$. Aux termes de l'offre, 6 087 696 actions catégorie A, dont 3 043 848 sont des actions accréditatives, ont été émises à un prix de souscription de 0,14 \$ l'action. Le produit net de l'offre sera utilisé pour encourir des frais d'exploration au Canada sur sa propriété Rouyn et pour renflouer son fonds de roulement.

Résultats des activités

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2009, la Compagnie a subi une perte nette de 331 580 \$ comparativement à une perte nette de 232 365 \$ pour la période correspondante de l'année précédente. Ceci représente une perte nette de 0,01 \$ par action. Les intérêts créditeurs et autres revenus pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2009 ont totalisé 60 \$ comparativement à 14 911 \$

pour la même période l'an dernier. Les dépenses pour la période se sont élevées à 331 640 \$ comparativement à 247 276 \$ pour la période se terminant le 30 septembre 2008. Les charges administratives pour la période ont augmenté de 77 676 \$ comparativement à la période correspondante de l'année précédente principalement en raison d'une augmentation des frais légaux et des frais de consultation. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, la Compagnie a encouru un total de 1 335 318 \$ en dépenses d'exploration (comparativement à 2 107 084 \$ pour la période correspondante de l'année précédente), lesquelles ont toutes été engagées sur la propriété Rouyn.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente de l'information financière trimestrielle choisie pour chacun des huit plus récents trimestres complétés :

<u>Trimestre terminé le</u>	<u>Revenu</u>	<u>Perte nette</u>	<u>Perte nette par action, de base et diluée</u>
30 septembre 2009	60 \$	(331 580) \$	(0,01) \$
30 juin 2009	0 \$	(418 495) \$	(0,01) \$
31 mars 2009	974 \$	(411 827) \$	(0,01) \$
31 décembre 2008	5 838 \$	(521 256) \$	(0,01) \$
30 septembre 2008	14 911 \$	(232 365) \$	(0,01) \$
30 juin 2008	5 867 \$	(298 466) \$	(0,01) \$
31 mars 2008	4 204 \$	(257 515) \$	(0,01) \$
31 décembre 2007	76 997 \$	(615 994) \$	(0,01) \$

Les états financiers pour les périodes indiquées ci-haut ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Liquidité

La Compagnie a financé ses activités presque exclusivement par la vente de ses actions et continuera à le faire dans un avenir prévisible.

Au 30 septembre 2009, l'encaisse et les dépôts à terme de la Compagnie totalisaient 366 077 \$ comparativement à 702 593 \$ au 31 décembre 2008. Le fonds de roulement au 30 septembre 2009 était de (64 994) \$ comparativement à 742 879 \$ au 31 décembre 2008. La diminution du fonds de roulement résulte des coûts continus de la Compagnie relativement à son programme d'exploration sur la propriété Rouyn et à ses dépenses administratives.

Ressources en capital

Au cours de la période, la Compagnie a complété une offre de droits aux termes de laquelle 6 087 696 actions, dont 3 043 848 sont des actions accréditatives, ont été émises au prix de 0,14 \$ l'action pour un produit brut de 852 277 \$.

Modifications comptables futures

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables a annoncé que les normes comptables du Canada vont converger vers les Normes internationales d'information financière (« NIIF ») et que les compagnies

publiques devront présenter leur information financière conformément à ces normes, avec des données comparatives, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Les NIIF utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR canadiens, mais des différences significatives en matière de comptabilisation, d'évaluation et d'informations à fournir doivent être prises en compte.

Le plan de conversion aux NIIF de la Compagnie consiste en 4 phases soit : l'analyse, la conception, la réalisation et l'implantation. Le plan vise à déterminer l'incidence que les NIIF auront sur les méthodes comptables et décisions de mise en œuvre, sur l'infrastructure, sur les activités commerciales et sur les activités de contrôle.

La Compagnie a commencé la première étape de son plan de conversion, qui consiste en une étude préliminaire visant à analyser l'information financière existante et à repérer les principaux domaines où les NIIF devraient avoir une incidence.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef des finances de la Compagnie ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Compagnie à la fin de la période terminée le 30 septembre 2009. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ces contrôles et procédures de la communication de l'information comportaient une faiblesse importante, laquelle est attribuable à une séparation inadéquate des fonctions relatives, d'une part, à l'autorisation, à l'enregistrement, à l'examen et au rapprochement des opérations de vente et d'achat et, d'autre part, à l'enregistrement des encaissements et au rapprochement des comptes bancaires. Cette faiblesse importante pourrait donner lieu à des inexactitudes importantes dans les états financiers de la Compagnie et est également considérée comme une faiblesse importante du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie. La direction a conclu et le conseil d'administration a approuvé que, compte tenu de la taille actuelle de la Compagnie, de son stage de développement actuel et de l'intérêt actuel des actionnaires, la Compagnie n'a pas les ressources nécessaires à l'embauche de personnel additionnel pour corriger cette lacune.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef des finances de la Compagnie ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie au 30 septembre 2009. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ledit contrôle interne de l'information financière comportait une faiblesse importante, laquelle est attribuable à une séparation inadéquate des fonctions relatives tel que mentionné à la rubrique « Contrôles et procédures de communication de l'information ».

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie survenu pendant la période commençant le 1^{er} juillet 2009 et se terminant le 30 septembre 2009 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qui aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie.

Transactions avec des parties liées

David Crevier est un associé de Colby, Monet, Demers, Delage & Crevier, s.e.n.c.r.l., un cabinet d'avocats qui a fourni des services juridiques à la Compagnie d'un montant de 309 505 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, dont 71 425 \$ se rapportent à des frais d'émission d'actions.

Au cours de cette période, Yorbeau a payé 134 076 \$ à une société dont le président et l'actionnaire qui la contrôle est Thomas L. Robyn, le président et chef de la direction de Yorbeau. En contrepartie pour ce paiement, la société a offert les services de M. Robyn à Yorbeau.

Au cours de la même période, Gérald Riverin, un administrateur de Yorbeau, a fourni des services de consultation à la Compagnie d'un montant de 16 200 \$ et une somme de 37 500 \$ a été versée à titre d'avance de redevance à Société Minière Alta Inc., une société dont G. Bodnar Jr., un administrateur de la Compagnie, est le seul actionnaire.

Information sur les actions en cours

Le capital autorisé de la Compagnie consiste d'un nombre illimité d'actions ordinaires catégorie A dont 138 966 946 étaient émises et en cours au 12 novembre 2009. À cette date, la Compagnie avait également des options en cours visant l'achat d'un total de 6 465 000 actions à des prix variant de 0,16 \$ à 0,35 \$ l'action.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels à l'égard de la Compagnie sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.